

De la question à l'hypothèse: aspects d'un phénomène de coalescence

Marie-José Béguelin (Université de Neuchâtel)

Gilles Corminboeuf (Universités de Neuchâtel et de Fribourg)

1. Préambule

1.1. L'objet

L'étude que nous présentons ici porte sur les séquences binaires du type *Restait-on dehors, on fondait au soleil*¹. Formées de deux propositions adjacentes dont la première contient une inversion du sujet (*P inv*), ces structures sont en fait assez mal connues, et le statut syntaxique exact de leurs constituants prête à controverse : s'agit-il d'un cas de juxtaposition, d'une subordination implicite ou d'une subordination explicite ? Les vues divergent à ce propos. Pour les besoins de notre enquête, nous nous contenterons d'étiqueter provisoirement les deux éléments de la séquence au moyen des lettres A et Z, comme le fit en son temps Charles Bally pour décrire les phrases segmentées. Neutre d'un point de vue théorique, cette symbolisation a l'avantage de ne pas anticiper sur telle ou telle interprétation syntaxique.

Au plan formel, le membre A se présente comme une construction verbale tendue avec postposition du sujet clitique.² Il constitue en général un groupe intonatif à part, porteur d'un intonème progrédient. Sémantiquement, sa fonction est en gros d'imposer un *cadre de validité* hypothétique ou temporel (au sens de Charolles 1997) à l'assertion exprimée ensuite par Z. Exemples :

- (1) Il faut venir à Chatou pour payer un passage de pont : un sou par personne. [*Va-t-on dans l'île,*]_A [*on paie aussi en revenant.*]_Z [Renard, *Journal*]
- (2) [*Une hirondelle frôlait-elle en passant ses charmes majestueux,*]_A [*les joues de la statue rougissaient.*]_Z [Barjavel, *Ravage*]
- (3) [*Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire,*]_A [*il le jetait au feu ;*]_Z [*le prince jouait-il de la flûte,*]_A [*le père cassait la flûte,*]_Z [...] [Voltaire, *Mémoires*]

¹ Exemple de Daudet rapporté par Sandfeld (1965 : 358), et dont la forme complète est : *Restait-on dehors, on fondait au soleil, si l'on descendait, on étouffait.*

Nous remercions les participants au Colloque " Les États de la question ", notamment Benoît de Cornulier, pour leurs observations dont nous avons essayé de tenir compte autant que possible. Un merci tout particulier à Alain Berrendonner et à Claire Blanche-Benveniste pour leur relecture critique, source de méditations pour l'avenir, et aussi de plusieurs améliorations dans la version finale de cet article.

² Cette inversion du clitique peut être soit simple [V+il], soit " complexe " [SN V+il], le second cas étant plus rare que le premier. L'inversion simple du SN sujet [V SN] apparaît plus épisodiquement encore, dans des tours au subjonctif à relent d'archaïsme : *Vienne la tempête, on double les amarres* [Alain, *Propos*].

- (4) [Et fermerais-je les yeux,]_A [c'est encore leurs voix que j'entends.]_Z [Des Forêts, *Les Mégères de la mer*]

Accessoirement, on notera que A ne figure pas forcément en position frontale : il peut apparaître avec un statut d'incidente à l'intérieur de Z ; plus rarement, il peut être postposé dans une séquence de type ZA³.

1.2. Les modèles en présence

Dans la structure qui nous occupe, il n'y a pas besoin de beaucoup d'imagination pour rapprocher les *P inv* initiales des P interrogatives totales, et y voir l'avatar grammaticalisé d'une question. Cette hypothèse usuelle remonte au moins à Otto Jespersen, qui, à propos de faits comparables en anglais, "relevait déjà l'explication, plausible mais non unique, selon laquelle il s'agirait bien d'une question dont la réponse positive, implicite, déclencherait ensuite l'apodose" (Chuquet 1993 : 217). La même idée est reprise et étayée notamment par Sandfeld (1965 : 357-8). Elle est présentée comme une évidence par Goosse-Grevisse (13^e éd., § 120c, § 381), qui après Sandfeld traite le membre A de "question fictive". Leuschner (1998), qui a récemment enquêté sur des concessives conditionnelles analogues aux nôtres, attestées en particulier dans les langues germaniques, conclut de la même manière qu'elles se sont constituées par grammaticalisation de séquences comprenant une question, et qu'elles avaient donc, au départ, un statut discursif.

Dans le cas du français, il y a certaines raisons, on le verra, d'ajouter foi à l'explication traditionnelle. Néanmoins, celle-ci ne s'impose pas d'emblée.

En effet, l'inversion de clitique n'est pas en français l'apanage des questions totales de style soutenu (*Vient-il ?*, *Ton frère vient-il ?*). Elle est également déclenchée par divers adverbiaux antéposés, notamment des modaux (*Peut-être a-t-elle décidé de s'en aller*, *Sans doute ton frère a-t-il raison*), et elle apparaît aussi dans certaines subordonnées à valeur de supposition (*Si courageux soient-ils*, *Aussi précieuse la devinât-on...*). Il faudrait, autant que possible, rapporter ces trois types d'emplois à une fonction fondamentale commune. La généralisation que propose Muller (1996 : 75) consiste à voir dans l'inversion de clitique une marque de "non-assertion". La sur-interprétation de cette valeur de base en tant que question, hypothèse ou autre résulterait d'une mise en rapport avec le contexte⁴. Quant à l'analyse proprement syntaxique, un énoncé comme *Jean entre-t-il*, *Marie sort aussitôt* ne relève pas, selon Muller, de la subordination, mais d'"un mécanisme original de la syntaxe énonciative". Si l'on suit son raisonnement, il y aurait donc dans les séquences AZ deux énonciations successives, la *P inv* exprimant une espèce de modalité (présentation d'un contenu propositionnel comme "non-asserté"). Cette conception "paratactique" de la structure est partagée par Nazarenko (2000 : 101), pour qui une suite discursive comme *Est-il en retard*, *tout le monde s'agace* exprime une relation causale via la "juxtaposition" de deux propositions.

D'autres auteurs expriment cependant une position contraire. Ils tiennent l'inversion du sujet qui caractérise A pour un succédané de subordination. Le Goffic (1993 : 154), tout en lui

³ Exemple : "Les bourgeois libéraux du National [...] se seraient fort bien accommodés de la monarchie constitutionnelle, eût-elle été un peu plus souple." [Rey < Grevisse]. Pour d'autres exemples attestés, on peut se reporter à Le Bidois (1952 : 211-225) ; Sandfeld (1965 : 354-355) ; Goosse-Grevisse (§ 1101e).

⁴ La même hypothèse est déjà présente chez Huot (1991 ; 1987 : 172). Cf. aussi la notion de "mise en doute" chez Marc Bonhomme, ici même.

reconnaissant une valeur sémantique de “ remise en question ”, lui attribue ainsi un “ effet subordonnant ”⁵. Et la *Grammaire méthodique du français* (Riegel & al., 1996 : 138) y voit un marqueur de subordination implicite – formulation qui, si l’on y songe, n’est pas exempte de contradiction : une fois marquée, une subordination peut-elle encore être qualifiée d’implicite ? Dans un autre chapitre du même ouvrage, les auteurs font toutefois allusion, quoique prudemment, à l’interrogative : ils écrivent que “ la première proposition, représentant la clause conditionnelle, peut avoir la forme d’une interrogative totale (avec inversion) ” (*ibid.*, 517). Mais ils ne précisent pas si cette parenté est, pour eux, autre que purement formelle.

1.3. Buts de l’étude

Alors, une ou deux unités syntaxiques ? L’examen de la littérature linguistique nous laisse en fin de compte sur un sentiment d’incertitude, qui découle du mélange des points de vue adoptés : synchronique et diachronique, formel et sémantique. Dans le cadre d’un volume sur les “ États de la question ”, il nous a paru utile de revenir sur ce sujet, avec des objectifs modestes compte tenu de sa complexité. Nous nous proposons ici trois tâches :

- (i) Décrire de manière plus précise et exhaustive qu’on ne le fait habituellement, sur la base d’une documentation étoffée, les *P inv* qui font office de membre A dans la structure AZ.
- (ii) Les classer selon leur statut syntaxique et leur “ degré de grammaticalisation ”. Y a-t-il des occurrences qui présentent indubitablement une subordination de A à Z ? Y a-t-il à l’opposé des cas évidents de parataxe, où l’on peut soutenir que A est vraiment une “ question ” ? Y a-t-il encore d’autres structurations possibles ?
- (iii) Au cas où il existerait des séquences AZ non figées, identifier les facteurs contextuels propices à leur grammaticalisation par coalescence ; voir également, dans cette perspective, si d’autres formes de question que l’inversée peuvent fonctionner en guise de terme A.

Ce sont là des questions qu’il est nécessaire de résoudre avant de pouvoir entrer en matière sur un éventuel scénario diachronique de grammaticalisation, et sur son étendue.

1.4. Cadre théorique

Nous prendrons pour base la théorie des unités développée ces dernières années par le groupe de Fribourg (Berrendonner & [Reichler]-Béguelin 1989 ; Berrendonner 1990, 2002a, 2002b ; Béguelin, 2002a, 2002b ; Groupe de Fribourg, à paraître). Son hypothèse principale est que les discours monologiques, aussi bien à l’oral qu’à l’écrit, s’articulent selon deux ordres de combinatoire superposés. À un premier niveau, *micro-syntaxique*, ils s’analysent en *clauses*, unités significatives maximales définies par leur connexité réactionnelle interne et par leur autonomie externe (chacune d’elles est formée d’un réseau de dépendances formelles liant ses constituants, mais n’entretient pas de rapport grammatical avec ses voisines, et peut être mise en énonciation indépendamment, afin de modifier le savoir partagé des interlocuteurs). À un

⁵ Après les adverbes initiaux, en revanche, il y aurait seulement une “ ‘mise en discussion’ de la relation prédicative ” qui n’irait “ pas jusqu’à une ‘remise en question’ ” (1993 : 158).

second niveau, *macro-syntaxique*, les énonciations de clauses se groupent en *périodes*, unités délimitées par un intonème conclusif, et réalisant un programme d'actions communicatives plus ou moins complet. Les relations combinatoires internes à la clause sont de type rectionnel (il s'agit, en termes hjelmsleviens, de rapports de solidarité et de détermination entre segments)⁶. La combinatoire des clauses à l'intérieur de la période repose, quant à elle, sur des relations à caractère pragmatique-inférentiel, du type "présuppose" ou "laisse prévoir".

La distinction entre micro- et macro-syntaxe est opératoire pour décrire certains phénomènes diachroniques de coalescence (= soudure) entre deux unités voisines. Dans ces processus, une paire de clauses autonomes adjacentes, formant période, se voit réanalysée comme une seule et unique clause rectionnellement connexe. Il y a donc "grammaticalisation" d'une configuration macro-syntaxique en structure micro-syntaxique. Béguelin (2002a) montre ainsi comment, vers le premier tiers du XIXe siècle, les clauses impersonnelles elliptiques de la forme *N'importe qui*, *N'importe où*, etc. se sont trouvées intégrées à leur voisine de gauche en fonction d'arguments de verbe :

- (5) (a) \mathcal{E}_1 [Va-t'en] + \mathcal{E}_2 [N'importe où <*s.e.* tu t'en vas>] >
 (b) \mathcal{E} [Va-t'en n'importe où]

Ce genre de phénomène prend ordinairement son origine dans une configuration discursive qui se prête à double analyse. En l'occurrence, une suite de deux clauses dont la première contient un régime zéro et dont la seconde remplit une fonction de commentaire (5a), peut aussi bien être perçue comme une seule clause pourvue de régime (5b). Cette situation de *métanalyse*⁷ favorise une transfonctionnalisation (*N'importe où* est recatégorisé comme ProSN locatif indéfini). Puis ce nouvel emploi se généralise progressivement à d'autres contextes. *N'importe où* finit par être employé dans toutes les positions admettant un proSN locatif ; et les Sprép *de n'importe où*, *par n'importe où* viennent ainsi concurrencer les structures héritées dans lesquelles *n'importe* a le statut de verbe constructeur : *n'importe d'où*, *n'importe par où*.

On peut imaginer que nos séquences AZ sont le produit d'un processus analogue. Son point de départ serait un couple de clauses indépendantes, réalisant deux actes langagiers distincts, dont la première est une question. Leur coalescence aurait produit une clause unique, accomplissant une seule action verbale. Mais pour pouvoir déterminer quelle est l'étendue de validité de cette hypothèse, il est nécessaire de commencer par un inventaire des données empiriques attestées dans la synchronie actuelle.

1.5. Le corpus

Notre corpus a été recueilli pour l'essentiel dans la presse écrite [p], dans des productions scientifiques [s] et dans la littérature contemporaine. Quelques recherches systématiques ont

⁶ Nous faisons donc ici un usage extensif de la notion de rection, qui subsume plusieurs types de contraintes de co-occurrence : dépendance catégorielle, sélection, accord, liage (Groupe de Fribourg, à paraître, ch. 3, § 1.1.). Dans la pratique du GARS (Groupe aixois de recherche en syntaxe), le terme de rection est appliqué plus spécifiquement aux contraintes de sélection imposées par certains items lexicaux ; il y a là une divergence essentiellement terminologique.

⁷ Le terme de métanalyse, introduit depuis fort longtemps par les linguistes danois Jespersen et Blinkenberg, désigne dans l'usage que nous en faisons une ambiguïté syntaxique affectant une séquence, sans que le sens communiqué en soit modifié de façon déterminante. D'autres, à la suite de Langacker, 1977, utilisent réanalyse avec une valeur identique : cf. Kriegel, dir. 2003 : 8-9.

été menées dans la base de données FRANTEXT sur des tours très courants contenant les verbes *vouloir* et *avoir* (*veut-il, veut-on, avait-il, avait-on...*), ainsi que sur des séquences plus développées incorporant une sous-chaîne de type *si oui, s'il en est ainsi, si tel est le cas...* Au total, nous avons réuni environ 120 exemples, 180 si l'on inclut un certain nombre de constructions initiées par *que* (15a), et des occurrences apparentées où A est une P injonctive (ex. (15b) ; elles ne seront pas traitées ici. Les faits oraux [o] et les données diachroniques n'ont pas pu être explorés de manière approfondie dans le cadre de cette étude. Pour ce qui est de l'oral, notons que la publicité radiophonique présente des échantillons du genre *Aimez-vous l'aventure / un grand choix de destinations vous sont proposées par l'agence Y * ; mais on rencontrera plus volontiers semble-t-il, en pareil contexte, une protase non-inversée : *Vous aimez l'aventure /...* Beaucoup plus courantes en effet sont les constructions apparentées dépourvues d'inversion (*tu dis qu= tu m'as vu/ et j= t'explose la tronche *), ou avec une protase de forme injonctive : *touche-moi encore p=tit con / j= t=casse la tête *.

Nous présenterons d'abord un certain nombre de faits qui relèvent selon toute vraisemblance d'une analyse micro-syntaxique. Puis nous examinerons des exemples qui, au contraire, ne peuvent être que des couples d'énonciations en relation macro-syntaxique. Leur examen nous conduira à formuler quelques hypothèses sur les conditions dans lesquelles une suite de deux énonciations $\mathcal{E}(A?) + \mathcal{E}(Z)$ (que Roulet & al. (1985) qualifieraient de monologique et dialogique), peut venir à être réinterprétée comme un couple de propositions formant une clause unique : \mathcal{E} [protase A + apodose Z].

2. Cas relevant de la micro-syntaxe

Dans cette partie, on trouvera réunies des structures où le constituant A donne des signes de dépendance réactionnelle à l'égard de Z. Son statut, selon toute vraisemblance, est celui d'*adjoin*t, au sens d'expansion facultative non autonome d'une proposition, régi unilatéralement par Z. Les analyses qui voient dans A une P subordonnée et dans Z une P principale (cf. *supra* § 1.2.), avec l'inversion comme marqueur de la subordination, semblent donc ici pertinentes. Quatre sortes d'indices sont révélateurs de ce fonctionnement micro-syntaxique.

2.1. Indices morphologiques (mode subjunctif)

On trouve d'abord en A des P dont le verbe est au subjunctif imparfait ou plus-que-parfait (6). De telles propositions ne seraient pas énonçables isolément (cf. 7). Elles ne peuvent donc pas être des clauses autonomes. Leur actualisation implique la cooccurrence de Z, et la seule analyse possible est d'y voir des P subordonnées, à valeur de protase hypothétique :

- (6) (a) *L'eût-il voulu*, l'auteur de *Boris Godounov* aurait été incapable de réécrire ses vers de lycée, de même qu'aucun écrivain ne saurait réécrire aujourd'hui l'ode de Derjavine. [Mandelstam, *De la poésie*]
- (b) Mais cette manoeuvre n'éteindra pas les lumières de la culture et de la tradition française, et, *dussions-nous périr* sous le couteau des brutes avinées, nous les défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. [Barjavel, *Ravage*]
- (c) Et *goûtât-on* cent fois un bonheur trop parfait, On n'en est pas content, si quelqu'un ne le sait. [p, *Paris-Match*, 07.2002 < Molière, *L'Ecole des femmes*]

- (7) *Dussions-nous périr ?
*Goûtât-on un bonheur parfait ?

Les formes archaïques de subjonctif *eussé-je, dussé-je...* attestent d'une forte ritualisation de cette structure, qui est devenue un stéréotype syntaxique à moitié figé⁸.

En revanche, la présence en A d'une forme verbale en *-rait*, qui est chose fréquente, ne constitue pas en soi une preuve de dépendance rectionnelle, car d'une manière générale, les P en *-rait* sont parfaitement aptes à constituer des clauses autonomes. Cf. (8) vs (9) :

- (8) (a) *L'aurait-on mis* toute une nuit sous perfusion, on se serait aperçu qu'il <Cioran> n'était pas un romancier, ni un poète ou un essayiste, pas même un écrivain. [p, *Le Nouveau Quotidien*]

(b) *N'attendrions-nous* d'un poète que le don de la justesse, nous devrions lui en savoir gré comme s'il nous révélait la justice même : car la justesse sauvegarde la possibilité de la communication, elle est gage d'avenir pour le dialogue entre les hommes. [Starobinski, préface à Jaccottet, *Poésies 1946-67*]
- (9) *L'aurait-on mis* toute une nuit sous perfusion ?
N'attendrions-nous d'un poète que le don de la justesse ?

Les séquences du type (8) ne contiennent donc rien qui exclue formellement une analyse bi-clausale.⁹

2.2. AZ est en position enchâssée

Il arrive par ailleurs que des couples AZ figurent en position enchâssée, après *que* ou un morphème en *qu-*. Nous y voyons un indice qu'ils constituent globalement une unité micro-syntaxique de catégorie P, et donc, que le rapport entre A et Z ne peut être qu'une subordination de rang inférieur (cas flagrants de « rection faible » mis à part ; cf. Blanche-Benveniste 1989) :

- (10) (a) [...] on se dit *qu'on* ne pourrait pas s'y promener ou *que*, [le voulût-on, ce serait comme ces mirages dissipés dès qu'on s'en approche, ou quand on cherche à s'en assurer]p. [Jaccottet, *Et, néanmoins*]

(b) On aurait cru néanmoins des paroles entendues en passant, surprises en passant; et *qui*, en chercherait-on l'origine, se tairaient aussitôt. [Jaccottet, *Et, néanmoins*]

2.3. Z est précédé d'un *que*

On rencontre d'autre part des exemples dans lesquels le membre Z est précédé d'un segment *que*. Lorsque A et Z ne sont pas trop longs, ils sont alors réunis en un seul groupe intonatif,

⁸ Lucien Foulet (1921 : 298) a entendu l'exemple suivant, qui montre bien le haut degré de démotivation de la forme verbale initiale : *Dussé-je toute l'armée française y prendre part...* Goosse-Grevisse (§ 1101 d & e) et Le Bidois (1952 : 212-225) mentionnent pour leur part de nombreux tours totalement figés, jouant un rôle proche d'une locution adverbiale ou d'un préfixe modal.

⁹ Le fait que les verbes de A et de Z co-varient souvent en temps et en mode passe également pour un indice de dépendance entre les deux membres (cf. Le Bidois, 1952 : 213-214). Mais il n'a en fait aucun caractère probant, une telle co-variation pouvant relever aussi bien de la « concordance des temps » intra-clausale que de contraintes de cohérence inter-clausales.

comme si le *que* se substituait fonctionnellement à la discontinuité prosodique qui les sépare d'ordinaire (cf. le cas de *c'est une belle fleur (que) la rose* étudié en détail par Rouquier, 2002) :

- (11) (a) Eussé-je eu quarante ans de moins *que* ce plaisant petit blondin fût entré sous mes lois et *que* je l'eusse assez bien servi pour qu'il y demeurât longtemps. [Chandernagor, *L'Allée du roi*]
- (b) Voudrait-on me détourner de mes intérêts architecturaux *qu'*on ne s'y prendrait pas autrement. [p, *Femina*, 02.06.2002]
- (c) Veut-on faire la part de ce qui revient à chacun dans le domaine des recherches *qu'*il sied de mesurer d'abord l'intérêt de celles-ci. [*Ce que la France a apporté à la médecine depuis le début du XXe siècle : conférences*]
- (d) Mais tenterait-on de tenir, en notre prétendue fin de siècle et de millénaire, le programme d'un actuel Bouvard et Pécuchet, au menu duquel figureraient justement des icônes aussi indigestes que les manipulations génétiques, la censure sexuelle, la guerre des étoiles, le millénarisme, mais aussi l'obsession raciale, les diversions sectaires, le génocide et tous les avatars du messianisme négatif qui aura traversé l'époque – sous les masques allégués de la Révolution, du communisme, du nazisme, du fascisme, du retour aux sources, de l'économie libérale et de l'Émancipation des Cambistes –, *qu'*il serait peu aisé et d'ailleurs peu souhaitable d'être suivi. [p, *Le Temps*, 31.12.1999]

Le statut de ce *que* est assez mystérieux. Muller (1996 : 75) y voit la marque que Z est une proposition subordonnée, ce qui l'incite à conférer à A le statut de P principale, nonobstant sa structure inversée. Mais cette analyse repose sur le préjugé très contestable que le morphème *que* est toujours et seulement un subordonnant. D'autres auteurs (p. ex. Le Goffic 1992 : 51) traitent les exemples (11) en termes de "subordination inverse", ce qui revient à peu près au même ; car comme le souligne à bon droit Deulofeu (1988 : 88), cette notion présuppose aussi que *que* est "organiquement" un subordonnant, et elle ne fait que constater un sémantisme discordant avec ce lien de subordination.

Quoi qu'il en soit, si l'on considère l'exemple (11a), il est clair qu'aucune de ses deux parties ne saurait être énoncée isolément : ni A, qui contient un subjonctif passé et une inversion, ni Z, en raison de la présence du *que*, ne peuvent fonctionner en tant que clauses autonomes. Ces deux unités ne peuvent donc aller l'une sans l'autre, et, dans le cadre théorique défini sous 1.4., forment ensemble une seule construction micro-syntaxique à deux constituants solidaires [P_{inv} ↔ que P₂]. Il semble raisonnable d'étendre cette analyse à tous les spécimens analogues, où Z est précédé d'un *que*.

Reste à savoir quelle fonction remplit ce *que*. Dans la mesure où il alterne avec une frontière de groupes intonatifs, on peut lui supposer un rôle de signal démarcatif désambiguïsateur : placé à une limite syntagmatique, il indiquerait que les sous-chaînes qui se trouvent de part et d'autre font partie de la même structure micro-syntaxique, et ne doivent pas être traitées comme des îlots grammaticaux distincts. Dans l'appareil conceptuel et la terminologie que nous nous sommes donnés, ce genre de *que* serait, en somme, un marqueur non de subordination, mais de *continuité clausale*.

2.4. Indices sémantico-référentiels

Il existe enfin des couples AZ dont la connexité n'est pas avérée par des marques formelles, mais qui présentent des caractéristiques de contenu incompatibles avec l'hypothèse que A serait une clause interrogative, accomplissant un acte de question :

- (12) (a) *Devient-il narrateur* — comme dans *L'obscurité* — c'est pour prendre congé d'un double de lui-même, d'un contradicteur intérieur, dont le discours désespéré n'est pas radicalement étranger. [Starobinski, préface à Jaccottet, *Poésies 1946-67*]
- (b) *A-t-on besoin*, au début du XX^{ème} siècle, de main-d'œuvre ou de chair à canon, on décrète que les enfants d'étrangers nés en France sont automatiquement français. Mais *veut-on*, soixante ans plus tard, séduire les électeurs et les détourner d'un vote d'extrême droite, on décide que ces enfants-là, à dix-huit ans, doivent manifester expressément la volonté d'être français. *L'État reprend-il* à son compte l'antisémitisme des nazis, près de 16'000 juifs cessent d'être français. Sexiste, il postule qu'une Française qui épouse un étranger perd sa nationalité ; à l'heure de la parité, il consent qu'elle la garde. *Et s'il invoque l'assimilation insuffisante d'un étranger pour refuser sa naturalisation*, il ne s'interdit pas de naturaliser en moins d'une semaine un sportif qui n'a jamais résidé en France et qui ne parle pas un traître mot de français. [p, *Le Monde diplomatique*, 06. 2002]
- (c) *Fait-il* du boisage, il sent d'instinct les meilleures dispositions à prendre pour parer aux pressions du toit et les précautions fort délicates qui s'imposent, soit pour réparer un éboulis local, soit pour arrêter l'extension, toujours dangereuse, d'un éboulement amorcé. [Schneider, *Le Charbon*]

Dans ces exemples, extraits pour la plupart de passages narratifs, le contenu propositionnel de A dénote un événement qui a notoirement eu lieu (a), ou qui a eu lieu et pourra se reproduire (aspect itératif, c). En (b), il s'agit d'événements historiques, explicitement ancrés dans le temps. Bref, ce sont des faits dont les interlocuteurs ont déjà une connaissance partagée. Poser une question à leur sujet serait donc un acte déplacé, dialogiquement invraisemblable, du moins en l'absence de circonstances particulières susceptibles de lui conférer de la pertinence.

Puisque A réinvestit en quelque sorte du contenu déjà validé publiquement entre les interlocuteurs, ce contenu n'a pas de pertinence informationnelle en lui-même. Son rappel ne peut servir qu'à poser un cadre pour les opérations sémantiques réalisées ultérieurement en Z. Cette valeur "cadratrice" est commune à un bon nombre d'adjoints de P antéposés. Elle suggère donc que tel est ici le statut des *P inv*.

On notera d'ailleurs qu'en (12b), celles-ci alternent avec une subordonnée en *si P*, qui est incontestablement un adjoint (Corminbœuf, 2001). Ce genre d'alternance, qui n'est pas rare lorsque plusieurs séquences AZ successives sont mises en contraste (voir ex. cité note 1), fournit un indice que la *P inv* est alors employée elle aussi en fonction de subordonnée hypothétique adjointe.

La présence éventuelle, en tête de Z, de ligateurs temporels qui enchaînent sur l'événement dénoté par A, et qui ne pourraient être compris comme enchaînant sur un acte de question, ni sur sa réponse implicite, va aussi dans le même sens :

- (13) (a) Les enfants étaient-ils un peu tristes, *aussitôt* leur mère les consolait. [< GMF]
- (b) Monsieur le curé toussait-il – *immédiatement* une douzaine de pots de confiture et un panier de bordeaux s'acheminent vers le presbytère. [< Sandfeld]

2.5. Récapitulation

Nous venons de passer en revue un certain nombre d'exemples où des indices probants montrent que A et Z sont liés par une relation d'implication. Cette structure micro-syntaxique se présente sous deux variantes. Dans l'une, A est impliqué unilatéralement par Z, dont il est simplement séparé par une démarcation prosodique (#). Dans l'autre, A et Z s'impliquent réciproquement, car on trouve à l'initiale de Z un morphème *que* qui sert, semble-t-il, à marquer la continuité de la clause. Schématiquement :

- variante 1 : (Pinv #) → P
 variante 2 : Pinv ↔ que P

Dans ces structures, A ne peut pas, ou ne peut que difficilement, être (ré)interprété comme une question autonome. Sa fonction sémantique est d'ouvrir un monde alternatif, de statut épistémique et argumentatif variable (contingent ou contrefactuel, temporel ou concessif).

3. Cas relevant de la macro-syntaxe

Il y a d'autre part des exemples dans lesquels les segments A et Z ne peuvent être que des clauses autonomes, mises en énonciation successivement. Les indices en faveur de cette analyse sont les suivants.

3.1. Jonction par *et*

L'élément Z est parfois précédé d'un *et* :

- (14) (a) Dans une banque privée genevoise, où il est réceptionniste, Julian Senderos, le père du prodige, préfère éteindre son portable au moment de nous recevoir. Le rallume-t-il un instant, *et* aussitôt la sonnerie retentit. [p, *Le Matin*, 03.11.2002]
- (b) La valeur du franc que je prête est toute autre. C'est l'emprunteur qui la lui donne : est-il un escroc *et* j'ai tout perdu. Est-il un entrepreneur doué *et* il me le rendra augmenté d'une participation à son succès. [p, *L'Aubier nouvelles*, 12.2001. Version allemande en parallèle, sans coordonnant : *Ist er ein Betrüger, habe ich alles verloren. Ist er ein guter Unternehmer, wird er mir mein Geld mit einem Anteil an seinem Erfolg zurückerstatten.*]
- (c) *MARIO* : Vous ne savez peut-être pas que j'en veux au cœur de Lisette, moi qui vous parle. Il est vrai qu'il m'est cruel, mais je ne veux pas que Bourguignon aille sur mes brisées.
SILVIA (*déguisée en Lisette*) : Oui, le prenez-vous sur ce ton-là, *et* moi, je veux que Bourguignon m'aime. [Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, I, V]

La présence d'un tel *et* n'est pas très fréquente dans les structures qui nous occupent, mais elle est bien attestée en revanche lorsque le segment A prend la forme d'une clause jussive (*P* à l'impératif ou *que P* au subjonctif), dont voici deux exemples pour mémoire :

- (15) (a) Que surviennent quelques saisons ingrates, *et* les difficultés s'accumulent ! [p, *Le Nouveau Quotidien*, 05.01.1998]
- (b) Lancez le nom de Paulo Coelho dans une soirée qui s'ennuie *et* l'on s'étrépera avant le dessert. [p, *L'Hebdo*, 25.04.2002]

Comme les termes qui figurent de part et d'autre ne sont pas des unités de même nature (*P inv, P imp, que P subj vs P ordinaire*), le morphème *et* n'est pas là en tant que conjonction micro-syntaxique. Compte tenu de la possible indépendance des segments A et Z, il s'agit vraisemblablement du connecteur inter-énonciatif, chargé d'exprimer un rapport de continuation pratique entre une énonciation et la précédente (Berrendonner 2002b)¹⁰. On en conclura, au moins provisoirement, que les segments A et Z sont ici deux clauses énoncées successivement. (La présence du *et* n'est pas à lui seul un indice absolu : voir Savelli, 1993).

3.2. Séquences AZ à caractère dialogique

Ensuite, beaucoup de nos exemples contiennent des traces évidentes de dialogisme, qui ne les rendent compatibles qu'avec une interprétation macro-syntaxique :

- (16) (a) Existerait-il une relation inverse entre le développement dynamique de l'âme, je l'ignore. [Mandelstam, *De la poésie*]
- (b) Depuis son association avec Areva, le Défi français affiche une foi inébranlable en ses chances. *Évoque-t-on la méconnaissance du plan d'eau d'Hauraki qu'impliquera une arrivée tardive à Auckland, prévue fin août - début septembre ? À Lorient, nous disposons d'une base unique au monde et on peut naviguer toute l'année sans problème, ce qui n'est pas le cas là-bas, répond le Défi. Pourquoi n'a-t-on annoncé aucun équipage définitif de seize hommes ? Nous en avons 36 capables de manœuvrer de manière compétitive un Class America, et c'est le collectif qui compte, répond le Défi.* [p, *Le Monde*, 14.05.2002]

Dans l'exemple (16a), le premier terme semble bien être une question ouverte, dont le statut est confirmé par l'aveu d'ignorance subséquent. La disparité des modes verbaux vient en tout cas à l'appui d'une telle interprétation. En dépit de l'absence de ponctuation forte, on a donc ici une séquence AZ de type question-réponse, formée de deux énonciations successives. (16b) présente une autre suite dialoguée, dans laquelle les segments A, transcrits avec un point d'interrogation, figurent les questions du journaliste, tandis que les segments Z rapportent au discours direct les réponses de l'interviewé.

Les séquences (17) contiennent elles aussi, quoique de manière plus discrète, des traces de dialogisme :

- (17) (a) *Il fabriquerait dans le secret des armes terribles ? La Chine ou la Russie de Poutine ne montrent pas non plus un respect scrupuleux des droits de la personne humaine, elles possèdent un armement de destruction massive. [...] On rêve d'une justice internationale ? Les États-Unis préviennent que jamais un citoyen américain ne comparaitra devant un tel tribunal. On pourrait poursuivre longtemps.* [p, *Le Monde*, 11.09.2002]
- (b) Au théâtre de Blocher, aucune réalité ne saurait exister hors du bâtiment dont il est le comédien principal. *Y joue-t-on mal certains soirs ? Y campe-t-il un personnage médiocre ? S'y entoure-t-il de crétins, et prend-il son auditoire pour un ramassis d'imbéciles ? Rien de cela n'a d'importance.* [p, *Le Temps*]
- (c) *L'Autriche se donne-t-elle un gouvernement mâtiné d'une extrême-droite de type préfasciste, multiplié les déclarations xénophobes et racistes ? Son conseiller culturel publie-t-il un journal où l'on découvre des articles contestant la réalité des chambres à gaz durant la seconde guerre mondiale ? Qu'importe.* [p, *Le Temps*]

¹⁰ Son usage est d'ailleurs clairement restreint aux configurations dans lesquelles Z dénote une conséquence du fait évoqué en A.

Ces exemples témoignent à la fois de la vitalité et du renouvellement formel que connaît, dans la prose courante, le procédé rhétorique de la question “ fictive ”, avec ou sans inversion. En (17a), il prend l’allure de demandes de confirmation, revenant sur un dire d’autrui, suivies de contre-arguments objectés à ce dire. Le couple AZ met donc en scène un petit dialogue polémique¹¹. En (17b-c), même jeu, mais avec en guise de contre-argument la simple monstration ironique des propos de l’adversaire : “ Rien de cela n’a d’importance ”, “ Qu’importe ”. La structure argumentative de ces passages conduit à y voir une succession d’actes énonciatifs relevant de la macro-syntaxe, les termes Z pouvant à chaque fois être compris comme des réponses opposées à A, avec changement d’énonciateur.¹²

3.3. Séquences AZ monologiques.

Toute question figurant dans un discours n’appelle cependant pas à sa suite un changement d’instance énonciative. Après une question totale de contenu *p*, une routine monologique fréquente consiste à envisager les deux possibilités qu’elle ouvre (*p*, *non-p*), par exemple sous forme d’hypothèses en contraste, suivies de leurs conséquences respectives :

- (18) (a) Veux-tu que je te renvoie ton ermitage et le mercure du 15 juillet, que tu n’as pas lu ? *Si oui*, dis-le moi. *Si non*, je l’apporterai en allant à Paris. [Alain-Fournier, *Correspondance avec J. Rivière*]¹³
- (b) L’auteur veut-il, *oui ou non*, ramener la France de Louis XIV à la pénitence publique ? *Si oui*, la voici déjà sur la pente du ridicule ; pourquoi pas la glossolalie ? *Si non*, pourquoi tant s’échauffer sur une réforme qu’il sait chimérique ? [Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*]
- (c) Les catégorisations opérées par les langues sont-elles autonomes ou bien entretiennent-elles quelque rapport avec les catégorisations cognitives opérées par la perception, et par l’action ? *Si oui*, il y aurait là une voie de recherche originale pour assurer des fondements philo /

¹¹ Le *non plus* présuppose qu’un énoncé négatif implicite a été inféré de la question précédente, ou plus exactement de l’attente de réponse qu’elle comporte. Cela renforce la présomption que la question est bien une énonciation autonome.

¹² *Énonciateur* n’est pas pris ici au sens de locuteur physique, mais au sens de *responsable des actes énonciatifs* accomplis par le dire (cf. Ducrot 1984).

Dans cette catégorie d’exemples, lorsque la réaction n’est pas ouvertement contre-argumentative, elle a souvent néanmoins un caractère appréciatif. Notre corpus contient ainsi de nombreux exemples de questions suivies par un déni de pertinence du genre *qu’importe, peu importe, pas de problème...* Ce type d’enchaînement est banal quand il est précédé d’une question alternative :

Avait-elle toujours été ainsi, *ou* était-elle devenue ce que je la voyais, *peu importe*, dans l’un et l’autre cas on a affaire à l’un des plus touchants miracles de la nature et qui, le second surtout, font ressembler le règne humain au règne des fleurs. [Proust, *Sodome et Gomorrhe*]

Serai-je reçu *ou* recalé au bachot du paradis ? *Quoi qu’il en soit*, ce qui s’ouvre pour moi, c’est l’éternité. [Montherlant, *Pitié pour les femmes*]

¹³ L’enchaînement en *si oui* et *si non* est attesté même après des questions qui ont l’apparence de questions rhétoriques (et dont les marques formelles sont mises en lumière par Borillo, 1981) :

Voyons, Mélisende, ai-je dit quelque chose qui laisse percer le moindre scepticisme ? *Si oui*, pardonnez-moi. *Si non*, c’est que je suis un horrible rationaliste et que j’ai besoin de voir pour croire... [Lanzmann, *La horde d’or*]

Peut-on réellement les considérer comme du genre humain ? On en douterait parfois. *Et si oui*, alors c’est une sacrée variété de vermine..., une femme dans chaque port. [Cendrars, *Bourlinguer*]

Dans un seul de nos exemples, l’ordre des hypothèses est inversé et la négative précède la positive :

J’ai donc les pleins pouvoirs de mon client. Pouvez-vous avoir ceux de votre cliente? *Si non*, n’en parlons plus. Calamatta supportera en silence l’affront et le dommage. *Si oui*, vous me direz votre opinion et nous nous mettrons d’accord pour une transaction équitable. [Sand, *Correspondance*]

ontogénétiques au langage. *Si non*, le langage serait certes une activité catégorisante mais qui garderait tout son mystère. [s]

Le fait que Z soit ici une clause hypothétique binaire complète protase + apodose [*Si oui/non, P*] ne laisse d'autre possibilité que de voir en A l'énonciation d'une première clause interrogative autonome.

Il est à noter que dans ces routines "explicitantes", on trouve des indices que les deux réponses possibles ne sont pas traitées sur un pied d'égalité. Il semble que l'éventualité positive soit investie de davantage de pertinence. En effet, c'est souvent la seule qui soit envisagée après la question :

- (19) (a) Savez-vous planter un arbre ? *Si oui*, encore faut-il que vous respectiez les distances entre fonds voisins. [p, *Construire*, 24.10.2000]
- (b) Enfin, ce séisme constituera-t-il un électrochoc chez les coureurs, directeurs sportifs et médecins des autres formations, et bien sûr leurs commanditaires ? N'engagera-t-il pas à plus de sagesse ceux qui trichent encore et toujours, faute d'une destruction massive de leur discipline ? *Si c'est le cas*, le départ de la Mapei aura servi, d'une certaine manière, la cause du cyclisme... [p, *Le Temps*, 27.06.2002]

Comme le montrent (18c) et (19b), l'enchaînement par *si oui, si tel est le cas, s'il en est ainsi, dans ce cas, alors*, intervient même parfois à la suite d'une question alternative ou négative¹⁴.

Dans les exemples (20), il y a de même, en principe, mise en doute du contenu de A ouvrant sur deux potentialités (*p* ou *non-p*). Toutefois, si ces potentialités sont équiprobables logiquement, elles ne le sont sans doute pas contextuellement. En effet, les adverbes anaphoriques *aussi* et *alors* enchaînent manifestement ici sur *p*.

- (20) (a) Vous suivez la mode ? Depuis peu, votre chien *aussi* ! [p, *24H*, 22.05.2002]
- (b) Avez-vous les mêmes affinités et âge en rapport ? *Alors* faites-moi signe ! [p, *L'Illustré*, 15.05.2002]

Si ce type d'enchaînement sur l'éventualité positive constitue le cas non marqué, on peut comprendre que l'anaphorique (*si oui, dans ce cas, alors...*) ne soit pas indispensable. De fait, il pourrait assez librement être retranché de (20b), ou rajouté dans (21) :

- (21) (a) Vous voulez en savoir plus ? Consultez le site de l'association La Santé à un prix abordable [...] [p, *Le Matin*, 25.08.2002]
- (b) Vous voulez donner de la profondeur à votre décolleté ? Mettez une touche de fard à joues brun ou de terre de soleil mate au creux des seins. [pub]

¹⁴ Après les énoncés négatifs, la possibilité existe d'enchaîner sur le contenu nié mais aussi sur le contenu non nié (Béguelin 1992), selon des modalités rendues bien plus complexes en présence d'une interrogation. Cf. :

Tu as eu des ennuis avec la soeur de Véro ? Elle ne t'a pas frappée, au moins ? Parce que *si c'est le cas* je vais aller te la secouer dans le Finistère ! [Aventin, *Le coeur en poche*]
C'est passionnant, mais est-ce de la musique ? Le bruit des tampons n'est-il pas d'abord anecdotique, donc antimusical ? *S'il en est ainsi*, il n'y a aucun espoir et mes recherches sont absurdes. [Schaeffer, *À la recherche d'une musique concrète*]

(c) Vous détestez louper *Ally McBeal*, *Friends* ou *Sex & the City* ? vous allez adorer ce jeu de simulation psychologique (pour PC) qui vous permettra de mettre en scène votre série TV. [p, *Biba*, 07.2002]

3.4. Récapitulation.

Nous venons d'établir l'existence de séquences AZ dont la partie A, pour des raisons de forme ou de fonction pragmatique, ne peut être qu'une clause interrogative autonome (notons d'ailleurs que 17a, 20a, 21 ne contiennent pas de clitique inversé). Dans ces séquences, l'énonciation de A accomplit un acte de question, en contexte monologal.

4. Occurrences métanalytiques.

Il existe enfin, comme on peut s'y attendre, des séquences AZ métanalytiques (voir définition de la note 7). Par exemple :

- (22) Veut-on par exemple faire le radio-reportage d'une cérémonie publique, un micro sera disposé près de la tribune pour recueillir la voix de l'orateur. [Abraham, *Arts et littérature dans la société contemporaine*]
- (23) Marche-t-on sur ses plates-bandes pour s'approcher des oeuvres ? Un jardinier ratisse aussitôt derrière notre passage. [p, *Madame Figaro*, 14.07.2002]

Indépendamment de leur ponctuation¹⁵, ces exemples sont en effet, dans le cadre du modèle exposé plus haut (§ 1.4.), analysables de deux manières.

- *Structure I.* On peut y voir des configurations macro-syntaxiques composées de deux clauses indépendantes. La première est interrogative. Son énonciation accomplit un acte de question, qui peut être dit "fictif" dans la mesure où il ne contraint à répondre aucun énonciataire identifiable : il n'est là que pour manifester la possibilité que son contenu propositionnel *p* soit vrai. Cet apport peu informatif ouvre l'attente après lui d'une action communicative qui vienne lui conférer de la pertinence. Z satisfait cette attente, en assertant sous condition de *p*. Le tout forme une routine périodique du type *préparation + action* (Groupe de Fribourg, à paraître).
- *Structure II.* Mais on peut aussi bien analyser ces suites comme des clauses connexes formées de deux propositions, dont la première est marquée par l'inversion comme subordonnée à l'autre, et remplit la fonction d'adjectif à valeur cadrative. Sa distribution ne recouvre pas exactement celles des hypothétiques en *si*, qui peuvent dans certains cas être rhématisées (cf. Corminboeuf 2001) :

- (24) (a) Si on l'accompagnait, il partait plus loin.

¹⁵ On ne saurait soutenir, à nos yeux, que la métanalyse micro- / macro- est ici résolue par les choix de ponctuation (virgule dans 22, point d'interrogation dans 23). Ces variations sont, certes, symptomatiques des hésitations que les sujets éprouvent face à ce type de structures. Mais ce sont des indices à manier avec précaution, en raison du polytélisme des ponctuateurs : la virgule, notamment, fonctionne couramment à plusieurs niveaux d'analyse. Quant au point d'interrogation, il lui arrive parfois de signaler non un acte de langage, mais simplement la présence d'un intonème intégrateur (Béguelin 2002b). Il s'ensuit qu'une virgule ne clôt pas systématiquement une structure de statut micro-, pas plus que le point d'interrogation ne délimite forcément une structure de statut macro-. Ici comme ailleurs, on se gardera donc de construire la syntaxe sur la base des seules indications fournies par la ponctuation.

Il ne partait plus loin que si on l'accompagnait.

(b) L'accompagnait-on, il partait plus loin.

*Il ne partait plus loin que l'accompagnait-on.

Reste à cerner, parmi les questions, celles qui sont exposées aux métanalyses I/II. On peut exclure, semble-t-il, toutes celles que leur contexte interdit d'interpréter comme *expression d'une potentialité positive*. Par exemple parce qu'elles sont suivies d'un aveu d'incertitude explicite, comme (16a), ce qui leur confère une valeur d'appel à l'allocataire. Ou encore parce qu'il s'agit de questions orientées vers une attente de réponse négative. Ainsi, la séquence (25) ne nous paraît nullement susceptible d'une analyse micro-syntaxique, parce que sa partie A est dépourvue de toute valeur de potentialité positive. Cette absence fait qu'elle ne peut être qu'une question rhétorique – et, dans l'hypothèse d'un scénario de grammaticalisation, qu'elle n'a aucune chance de se voir réanalysée en subordonnée conditionnelle adjointe :

(25) (a) *Fallait-il qu'il dorme sur son talent alors qu'autour de lui la tradition artistique européenne explosait ?* Picasso a voulu être un acteur de cette transformation. [p, *Le Nouveau Quotidien*, 10.10.1996]

Dans l'exemple (26a) en revanche, la question peut être comprise comme implicitant une éventualité positive (\cong *<Il est possible que je vous aie fait des reproches>*). C'est d'ailleurs cette éventualité qui est seule pertinente, comme le montre sa reprise par *Si oui*. Il suffirait alors que cette conditionnelle intermédiaire soit omise, ce qui ne changerait rien au sens, pour que la séquence devienne métanalytique. Cf.

(26) (a) Vous ai-je fait des reproches ? *Si oui*, oubliez-les. [Montherlant, *Les Jeunes filles*]
(a') Vous ai-je fait des reproches, oubliez-les. [énoncé modifié]

(26a') est analysable soit comme une structure I (période binaire [question] + [requête]), sur le même modèle que (26a), soit comme une structure II (clause unique [protase + apodose]). Les faits (21) sont passibles d'une analyse similaire.

Dans la perspective d'un processus de grammaticalisation, on voit donc, en gros, dans quelles conditions une question est susceptible de dégénérer en protase hypothétique. Il faut 1) qu'elle ne soit pas utilisée avec une finalité dialogique, mais en guise de préparation dans une routine périodique *préparation + action* ; 2) qu'elle implicite une potentialité positive, sémantisme apte à être recyclé en tant que cadre de validité pour l'action discursive subséquente.

Afin d'éviter toute méprise, précisons que ce n'est pas *en elle-même* qu'une interrogative dégénère en protase, mais toujours par rapport à un certain état du savoir partagé, et par rapport à un certain contexte de communication. Il est facile par exemple de vérifier que dans d'autres circonstances, le premier terme de (26a) aurait parfaitement pu constituer une pure question rhétorique, à réponse fermée dirigée vers le "non". Ce qui l'aurait rendu rebelle à toute grammaticalisation micro-syntaxique.

5. Conclusions

Nous concluons, provisoirement, par deux observations.

D'abord, nos données confirment l'existence, en français actuel, d'une situation variationnelle (structure I / structure II / métanalyse I-II), qui est un facteur propice à la grammaticalisation de certaines clauses interrogatives en subordonnées hypothétiques. Cette tendance, commune à d'autres langues (Leuschner 1998 ; Chuquet 1993), pourrait bien relever de la linguistique générale. Si elle est incontestablement à l'œuvre en français contemporain, il reste à savoir toutefois depuis combien de temps elle exerce une influence sur la grammaire de nos structures inversées.

D'autre part, les données fournies par les textes sont peu homogènes. À côté de subordonnées hypothétiques vraisemblablement nées de la grammaticalisation d'une question, on trouve aussi des exemples fortement ritualisés, contenant du matériel morphologique archaïsant, et qui ne présentent pas de parenté évidente avec des structures interrogatives. On doit donc se demander si le paradigme actuel des P subordonnées marquées par l'inversion ne résulterait pas du recyclage fonctionnel de plusieurs constructions d'origines différentes, qui auraient été au fil du temps rapprochées et assimilées de manière à composer une nouvelle régularité micro-syntaxique (cf. la notion de " principe de bricolage " dans Berrendonner, 2002b).

On aura la réponse lorsqu'on en saura plus sur la diachronie des structures inversées. Les observations présentées ici, que nous avons voulues les plus fines et nuancées possible, sont une contribution préparatoire à cette étude diachronique.

RÉFÉRENCES

- Anscombre, Jean-Claude, & Oswald Ducrot, (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 115-137.
- Antoine, Gérald, (1958-1962 = 2001), *La coordination en français*, 2 tomes, Paris, Minard.
- Béguelin, Marie-José, (1992), " L'approche des 'anomalies' argumentatives ", *Pratiques* 73, 51-76.
- Béguelin, Marie-José, (2002a), " L'évolution des clauses en *n'importe* " in Leth Andersen, Hanne & Henning Nølke, édés., *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 43-69.
- Béguelin, Marie-José, (2002b), " La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse", *Verbum* XXIV, 85-107.
- Béguelin, Marie-José, (2003), " Variations entre macro- et microsyntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation", in Scarano Antonietta (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni Editore, 111-131.
- Berrendonner, Alain, (1990), " Pour une macro-syntaxe ", *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- Berrendonner, Alain, (2002a), " Les deux syntaxes ", *Verbum* XXIV, 23-35.
- Berrendonner, Alain, (2002b), " Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques ", in Leth Andersen, Hanne & Henning Nølke, édés., *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 23-41.

- Berrendonner, Alain & Marie-José [Reichler-]Béguelin, (1989), “ Décalages : les niveaux de l’analyse linguistique ”, *Langue française* 81, 99-125.
- Blanche-Benveniste, Claire, (1989), “ Constructions verbales ‘en incise’ et rection faible des verbes ”, *Recherches sur le français parlé* 9, Université de Provence, 53-74.
- Blanche-Benveniste, Claire & alii, (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, éd. du CNRS.
- Borillo Andrée, (1981), “ Quelques aspects de la question rhétorique en français ”, *DRLAV* 25, 1-33.
- Charolles, Michel, (1997), “ L’encadrement du discours ”, *Cahier de recherche linguistique* 6, 73p.
- Chuquet, Jean, (1993), “ Forme interrogative et hypothèse en anglais contemporain ”, *Travaux linguistiques du CERLICO* 7, 213-236.
- Corminboeuf, Gilles, (2001), *Approche macro-syntaxique des Si-énonciations en français moderne*, mémoire de licence, Université de Fribourg.
- Deulofeu, J., (1988), “ Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination ”, *Recherches sur le français parlé* 8, 79-104.
- Deulofeu, J., (1999), “ Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l’élément *que* en français contemporain ”, *Recherches sur le français parlé* 15, 163-198.
- Diller, Anne-Marie, (1984), *La pragmatique des questions et des réponses*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Ducrot, Oswald, (1983), “ La valeur argumentative de la phrase interrogative ”, in *Actes du colloque de pragmatique de Fribourg*, Berne, Peter Lang, 79-110.
- Ducrot, Oswald, (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Foulet, Lucien, (1921), “ Comment ont évolué les formes de l’interrogation ”, *Romania* 47, 243-348.
- Giacalone Ramat Anna & Paul J. Hopper (eds), 1998, *The limits of grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Goosse-Grevisse, (1993¹³), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- Grésillon, Almuth, (1981), “ Interrogation et interlocution ”, *DRLAV* 25, 61-75.
- Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, à paraître.
- Haiman, John, (1978), “ Conditionals are topics ”, *Journal of the linguistic society of America*, vol. 54 n° 3, 564-589.
- Huot, Hélène, (1987), “ Morpho-syntaxe du verbe français et inversion du clitique sujet ”, *Travaux de linguistique* 14-15, 159-176.
- Huot, Hélène, (1991), “ Quelques aspects syntaxiques de la non-assertion ”, *Actes du XVIIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Dieter Kremer (éd), Trier, 389-401.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan Université.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (éd.), (1991), *La Question*, Lyon, PUL.

Korzen, Hanne, (1983), “ Réflexions sur l’inversion dans les propositions interrogatives en français ”, in Herslund, Michael, Ole Mørdup & Finn Sørensen, *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l’occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner*, Etudes romanes de l’Université de Copenhague, Revue Romane numéro spécial 24, 50-85.

Kriegel, Sibylle, (2003), sous la direction de, *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, Éditions du CNRS.

Langacker, Ronald, (1977), “ Syntactic reanalysis ”, in C. N. Li, éd., *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin / London, University of Texas Press, 57-139.

Le Bidois, Robert, (1952), *L’inversion dans la prose contemporaine (1900-1950) étudiée plus spécialement dans l’œuvre de Marcel Proust*, Paris, Editions d’Artrey.

Le Goffic, Pierre, (1992), “ *Que* en français : essai de vue d’ensemble ”, *Travaux linguistiques du CERLICO* 5, 43-71.

Le Goffic, Pierre, (1993), *Grammaire de la Phrase française*, Paris, Hachette.

Leuschner, Torsten, (1998), “ At the boundaries of grammaticalization : what interrogatives are doing in concessive conditionals ”, in Ramat & Hopper, éd., *The limits of grammaticalization*, 159-187.

Martin, Robert, (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

Muller, Claude, (1996), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.

Nazarenko, Adeline, (2000), *La cause et son expression en français*, Gap-Paris, Ophrys.

Roulet, Eddy & al., (1985), *L’articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, (3^{ème} éd., 1991).

Rouquier, Magali, (2002), “ Les constructions liées : *c’est une saine occupation que l’horticulture* ”, in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCVII, fasc. I, 153-186.

Savelli, M.-J., (1993), *Contribution à l’analyse macro-syntaxique des constructions « siamoises » de type : « plus V1... plus V2 »*, thèse de doctorat nouveau régime en Sciences du langage, Université de Provence.

Sperber, Dan & Deirdre Wilson, (1989=1986), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 377-381.

Vanderveken, Daniel, (1988), *Les Actes de discours*, Bruxelles, Mardaga.

Wilmet, Marc, (1998), *Grammaire critique du français*, 2^e éd., Paris, Hachette, Louvain-la-Neuve, Duculot.